



Toulouse le 31 décembre 2024

Objet : L'actualité sociale

6 Médias 19 décembre 2024 : Les cotisations des mutuelles augmenteront, en moyenne de 6% l'an prochain, selon une enquête de la Mutualité Française. Il faudra compter + 5,3% pour les contrats individuels souscrits par les seniors. L'augmentation contenue des dépenses de santé a pour cause, le vieillissement de la population, les progrès technologiques médicaux, le 100% santé dans les secteurs dentaires, optiques et audiologie, les revalorisations des professionnels de santé, et le financement de nouvelles initiatives comme la prévention buccodentaire ou les traitements contre la bronchiolite. Par ailleurs, la réduction du déficit de l'Assurance maladie a conduit les Pouvoirs Publics à transférer davantage de dépenses vers les organismes complémentaires. Pour Éric Chenut, Président de la Mutualité, « les dépenses de santé augmentent deux à trois fois plus vite que la richesse nationale. Sans refonte structurelle, nous ne pourrions plus faire face à ces évolutions ».

ASH 18 décembre 2024 : Selon la DREES, fin 2023, les bénéficiaires de l'ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse) ou de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux personnes Agées) étaient 723000 soit + de 4,6% par rapport à 2022. Cela est dû, entre autre, par le plan de revalorisation de 100 euros en 3 ans, du minimum vieillesse – 51% des titulaires sont des femmes et 71% des personnes isolées.

L'EHPAD flamand du « Clos du Moulin » a Boeschèpe dans le Nord, envisage d'accueillir son propre centre de formation entre ses murs pour pallier la pénurie du recrutement. Les cursus proposés prévoient d'impliquer les résidents dans le processus pédagogique.

Les Echos 20 décembre 2024 : Réforme des retraites : François Bayrou, premier ministre propose de « reprendre sans suspendre ». Il faut chercher des solutions nouvelles d'ici septembre, faute de quoi, la réforme restera en l'état. En attendant, l'âge légal de départ doit passer à 62 ans et 9 mois l'an prochain, et la durée de cotisation augmente.

La Dépêche 20 décembre 2024 : François Bayrou se dit prêt à « reprendre » la réforme des retraites, sans la suspendre, lors d'une grande réunion des forces politiques, avec l'objectif d'aboutir, d'ici septembre à des « solutions nouvelles ». Et si on n'aboutit pas, on revient à la réforme de 2023 « qui décalait notamment l'âge de départ à 64 ans.

La Dépêche 28 décembre 2024 : Françoise Bayrou refuse de suspendre il a toujours très contestée réforme des retraites de 2023 mais se dit prêt à « trouver des compromis » avec les partenaires sociaux, et rappelle qu'il est partisan de la retraite à points. Le premier ministre a annoncé un délai de six mois pour que syndicats, patronats et forces politiques proposent des solutions alternatives au projet adopté en 2023. Il a laissé entendre qu'il pourrait exister d'autres options pour financer le système que le report de l'âge de 62 à 64 ans. Cette initiative, selon le constitutionnaliste Benjamin Morel est une façon « pour lui de compenser l'orientation très à droite de son gouvernement ». Il se positionne face à une gauche qu'il espère diviser. En se disant « partisan d'un retraite à points, il veut montrer une vision, une ambition de transformation profonde du système ».

Pour le sociologue Jean Viard pour revenir sur la réforme, il faut du temps. Aujourd'hui quel gouvernement aura assez de temps pour engager à nouveau, une négociation avec les partenaires sociaux. Où est la solidité politique, notamment au Parlement, pour engager cette négociation dans une période où les finances publiques sont sous extrême tension ? La retraite à points présentée en 2020 n'a pas été comprise par les Français. Pour rassurer tout

le monde, il aurait fallu proposer, dès le début, un minimum retraite de 1000 euros garanti pour tous, après que se rajoutent les points de carrière. Il fallait aussi un site internet très simple pour que chacun puisse simuler le montant de sa retraite. Pouvoir se projeter est essentiel pour les Français.

Francis De Block